



Une jeunesse unique? Mouvements de jeunesse et contestation sociale

Lucie Piché

Volume 67, 2001

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1006775ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1006775ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

ISSN

1193-199X (print)

1920-6267 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Piché, L. (2001). Une jeunesse unique? Mouvements de jeunesse et contestation sociale. *Études d'histoire religieuse*, 67, 215–226.
<https://doi.org/10.7202/1006775ar>

Article abstract

The study of specialized catholic movements allows us to understand the progressive emergence of youth as an organized social group from the 1930s. An analysis of the discourse and the claims of one of these movements, the Jeunesse ouvrière catholique féminine (JOCF) permits us to identify the social bases of these associations from which they placed the needs and priorities of youth upon the agenda for social debate. By stressing the social origins of the youth and the lay responsibility of young men and women organized in separate associations, these movements constituted not only a primary method for organizing young people, but also created a favorable framework for greater heterogeneity among these same youth. An analysis of the orientations of the Fédération des mouvements de jeunesse du Québec, an organization that was established at the end of the 1940s representing the different youth associations, confirms the existence of this double process.

Une jeunesse unique ? Mouvements de jeunesse et contestation sociale

Lucie Piché¹

INRS-Culture et Société / Cégep Sainte-Foy

RÉSUMÉ : L'étude des mouvements d'action catholique spécialisée permet de mettre en relief l'émergence progressive de la jeunesse comme groupe social organisé à partir des années 1930. L'analyse du discours et des revendications de l'un de ces mouvements, la Jeunesse ouvrière catholique féminine (JOCF), permet en effet d'identifier les bases à partir desquelles ces associations vont revendiquer l'inscription des besoins et des priorités des jeunes à l'agenda des débats sociaux. En valorisant l'origine sociale des jeunes, en tablant sur la non-mixité des mouvements et la responsabilité des laïcs, ces mouvements constituent non seulement une voie privilégiée où se structure une jeunesse organisée, mais aussi un terreau favorable à l'émergence de l'hétérogénéité de cette même jeunesse. L'analyse des orientations de la Fédération des mouvements de jeunesse du Québec, un organisme qui se structure à la fin des années 1940 afin de représenter les diverses associations de jeunes, confirme l'existence de ce double processus.

ABSTRACT: The study of specialized catholic movements allows us to understand the progressive emergence of youth as an organized social group from the 1930s. An analysis of the discourse and the claims of one of these movements, the Jeunesse ouvrière catholique féminine (JOCF) permits us to identify the social bases of these associations from which they placed the needs and priorities of youth upon the agenda for social debate. By stressing the social origins of the youth and the lay responsibility of young men and women organized in separate associations, these movements constituted not only a primary method for organizing young people, but also created a favorable framework for greater heterogeneity among these same youth. An analysis of the orientations of the Fédération des mouvements de jeunesse du Québec, an organization that was established at the end of the 1940s representing the different youth associations, confirms the existence of this double process.

¹ Lucie Piché (Ph. D. en histoire, Université du Québec à Montréal) est chercheure à l'Observatoire Jeunes et société de l'INRS-Culture et Société où elle poursuit ses travaux sur l'histoire des associations de jeunesse. Elle est également professeure au Cégep Sainte-Foy.

Au cours des dernières décennies, l'historiographie s'est enrichie de nombreuses études qui ont mis en relief le dynamisme des mouvements d'action catholique spécialisée. Ces études ont contribué, avec d'autres, à renouveler notre perception d'un Québec figé dans sa « Grande noirceur », montrant que des forces de changement étaient à l'œuvre au sein même de ces mouvements. Plus qu'un « visa idéologique », pour reprendre l'expression de André-J. Bélanger², ces mouvements ont permis le développement d'une pensée laïque autonome au sein même de l'espace religieux : ils ont été des lieux de socialisation politique, comme l'ont montré les travaux de Bernard Fournier, favorisant notamment l'émergence de débats autour des questions sociales intéressant la jeunesse, comme l'a souligné Louise Bienvenue³. Ces mouvements ont également permis la diffusion du personnalisme chrétien dans l'après-guerre voire, pour certains, l'adhésion à un christianisme de gauche, démontrant pour sa part Simon Lapointe⁴. Plus récemment, Jean-Philippe Warren et Martin E. Meunier soulignaient le paradoxe d'une Révolution tranquille dont l'une des composantes essentielles, la laïcisation, a été réalisée en partie par d'anciens militants d'action catholique œuvrant désormais au sein de l'appareil d'État ; une laïcisation orchestrée conséquemment en bonne partie par des chrétiens engagés dans la cité⁵.

Cette trop brève nomenclature illustre bien la richesse de l'histoire des mouvements d'action catholique spécialisée. Un certain nombre d'axes de recherche méritent cependant d'être davantage explorés. Le fait que ces associations soient avant tout destinées à la jeunesse en est un qu'il serait pertinent de privilégier. Depuis la fin du XIX^e siècle, la jeunesse est en effet devenue progressivement objet d'intervention sociale sous l'action conjuguée de l'Église et des milieux philanthropiques bourgeois. Diverses associations de jeunes ont alors été mises sur pied afin d'éviter que l'industrialisation,

² André-J. Bélanger, *Ruptures et constantes. Quatre idéologies du Québec en éclatement : la Relève, la JEC, Cité Libre, Parti Pris*, Montréal, Hurtubise HMH, 1977.

³ Bernard Fournier, « Mouvements de jeunes et socialisation politique : la dynamique de la JEC à l'époque de Gérard Pelletier », mémoire de maîtrise (sciences politiques), Université Laval, 1988, 124 p. Louise Bienvenue, « L'encadrement de la jeunesse et la nature des liens entre catholicisme et nationalisme dans le Québec des années 1930 ». Communication présentée au congrès de l'Association des sociologues de langue française, Québec, juillet 2000. Voir aussi Madeleine Gauthier, « Les associations de jeunes », Fernand Dumont, dir., *Une société de jeunes ?* Québec, IQRC, 1986, p. 337-369.

⁴ Simon Lapointe, « L'influence de la gauche catholique française sur l'idéologie politique de la CTCC-CSN de 1948 à 1964 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 49, 3, hiver 1996, p. 331-356. L'auteur montre entre autres la filiation existant entre des militants des mouvements d'action catholique spécialisée alimentés par le personnalisme français et la radicalisation de la CTCC au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

⁵ Martin E. Meunier et Jean-Philippe Warren, « L'horizon personnaliste de la Révolution tranquille », *Société*, 20-21, été 1999, p. 347-448.

l'urbanisation et la laïcisation ne pervertissent la jeunesse⁶ Alimenté par les théories de la psychologie naissante, ce phénomène s'est développé à l'échelle occidentale, même si chaque pays présentera des spécificités liées à sa propre conjoncture. Signe que la jeunesse occupe de plus en plus l'espace social, ces initiatives révèlent plus précisément que la jeunesse est en voie de devenir une catégorie sociale pour reprendre l'expression dont usent les experts de la sociologie de la jeunesse.

Si les transformations qui affectent cet âge de la vie au XX^e siècle doivent être prises en compte dans l'analyse des mouvements d'action catholique spécialisée, il faut également considérer que cette jeunesse se décline au masculin et au féminin. À ce titre, la double structure qu'induit la non-mixité de ces associations doit aussi être retenue comme variable importante dans l'analyse puisqu'elle permet de discerner ce qui différencie la jeunesse des unes de celle des autres. Les mouvements d'action catholique spécialisée sont tous constitués, faut-il le rappeler, d'une branche féminine et d'une branche masculine disposant chacune de leur autonomie et jouissant d'une délégation paritaire à l'exécutif du mouvement. De plus, ces mouvements sont très fortement féminisés à partir des années 1940⁷. Or, très peu d'études se sont attardées à décrire l'influence qu'ont pu exercer ces mouvements sur le cheminement de jeunes filles dont la socialisation, traditionnellement, reposait surtout sur l'apprentissage de leur futur rôle de mère et non pas sur leur militantisme au sein d'associations où le « Voir Juger Agir » les incite aussi à devenir des citoyennes actives, engagées dans les débats de la cité. Les branches féminines des mouvements d'action catholique spécialisée permettent de faire émerger cette réalité et de montrer que la construction sociale de la jeunesse est aussi tributaire des rapports sociaux de sexe dans lesquels elle s'inscrit.

Enfin, les clivages sociaux sur lesquels reposent les mouvements d'action catholique spécialisée méritent également d'être davantage examinés et, surtout, d'être conjugués aux catégories d'âge et de sexe. Conformément aux principes du belge Joseph Cardjin, le fondateur du mouvement jociste, pour qui seul un jeune ouvrier peut en comprendre un autre, l'origine sociale constitue en effet le mode d'affiliation aux mouvements⁸. Si ce parti

⁶ Olivier Galland, *Sociologie de la jeunesse. L'entrée dans la vie*, Paris, Armand Colin, 1991 ; Joseph F. Kett, *Rites of Passage. Adolescence in America, 1790 to the Present*, New York, Basic Books, 1977 ; John R. Gillis, *Youth and History. Tradition and Change in European Age Relations, 1770 to the Present*, New York, Academic Press, 1981.

⁷ Voir à ce sujet Jean Hamelin, *Histoire du catholicisme québécois – le XX^e siècle*, tome 2, Montréal, Boréal Express, 1984, p. 126-127.

⁸ D'abord initié pour la jeunesse ouvrière, ce principe du regroupement par « milieu de vie » a par la suite été appliqué pour les jeunes paysans (Jeunesse agricole catholique), pour les jeunes du secteur tertiaire (Jeunesse indépendante catholique) et pour les milieux étudiants (Jeunesse étudiante catholique).

pris n'est pas sans susciter des inquiétudes au sein d'un épiscopat soucieux d'éviter tout ferment de lutte de classes, il offrira néanmoins un porte-voix aux revendications des jeunes issus d'horizons les plus divers.

En intégrant l'âge, le sexe et l'origine sociale dans l'analyse des mouvements d'action catholique spécialisée, il est possible de mieux cerner, croyons-nous, toute la richesse de ces mouvements et d'évaluer plus finement leur apport à la dynamique sociale. Une telle analyse permet par exemple d'identifier au sein de ces mouvements la construction d'un double processus soit, d'une part, l'émergence d'une jeunesse organisée qui revendique son autonomie comme groupe social, de même que le droit d'inscrire à l'agenda des débats sociaux ses besoins et ses priorités. D'autre part, se profilent aussi, en parallèle, des jeunes qui affirment en même temps la diversité de cette même jeunesse. En valorisant l'appartenance sociale des jeunes, en tablant sur la non-mixité des mouvements et la responsabilité des laïcs, les mouvements d'action catholique spécialisée constituent non seulement une voie privilégiée où se structure une jeunesse organisée, mais aussi un terreau favorable à l'émergence de l'hétérogénéité de cette même jeunesse.

Ce double processus semble constituer une donnée importante de l'histoire des mouvements d'action catholique spécialisée, comme le révèle l'analyse du discours et des revendications de la Jeunesse ouvrière catholique (JOC) entre 1931 et 1966⁹. C'est ce que nous tenterons d'illustrer avant de montrer, dans un deuxième temps, que l'on peut déceler cette même dualité au sein de la Fédération des mouvements de jeunesse du Québec (FMJQ), un regroupement initié par les mouvements d'action catholique spécialisée qui dès sa fondation, en 1947, se propose de regrouper l'ensemble des mouvements de jeunesse québécois.

I. Jeunesse ouvrière et contestation sociale

L'analyse du mouvement jociste révèle à quel point la structuration « par milieu de vie » fait émerger la multiplicité des visages de la jeunesse court-circuitant la tendance antérieure, dessinée par les réformateurs sociaux et les psychologues, à réduire la jeunesse à un état pathologique – l'adolescence tourmentée¹⁰ – et à attribuer à l'ensemble des jeunes les caractéristiques et

⁹ L'analyse des positions de la JOC est tirée de l'étude que nous avons réalisée sur « La Jeunesse ouvrière catholique féminine et la dynamique du changement social au Québec, 1931-1966 », thèse de doctorat (histoire) Université du Québec à Montréal, 1997. L'analyse de la FMJQ a pour sa part été rendue possible par l'octroi d'une bourse postdoctorale du CRSH.

¹⁰ On pense, entre autres, aux théories que développe la psychologie naissante, dont celles de l'Américain G. S. Hall qui, dans *Adolescence* (1904), affirme que cette période constitue un moment de crise qui rend l'individu vulnérable et fragile : l'adolescent doit couper les liens

les besoins de la jeunesse des milieux étudiants, ces derniers étant encore largement issus des milieux bourgeois¹¹.

Les revendications des jocistes révèlent une nette conscience de ce processus d'occultation de leur réalité et une demande explicite de reconnaissance quant à la spécificité des rapports sociaux dans lesquels les jeunes des milieux populaires s'insèrent. Ainsi, dès les années 1930, les demandes de la JOC mettent en relief les besoins d'une jeunesse peu scolarisée, en mal d'écoles, de programmes de formation professionnelle cohérents et en lien avec les besoins du marché. Dans l'après-guerre et au fil des années 1950, le manque de ressources financières des jeunes issus des milieux populaires sera davantage mis en relief, d'où l'émergence de revendications liées à l'octroi de bourses d'études, ou à la construction des résidences étudiantes pour les élèves des écoles techniques. On fera également valoir que la formation continue en milieu de travail et des stages de perfectionnement favorisent une meilleure insertion professionnelle. On veillera de plus à faciliter l'insertion syndicale des jeunes, que ce soit par la mise en place de séances d'initiation syndicale organisées à leur intention ou par la création de « comités jeunes » au sein des syndicats – ce qui sera chose faite à la CTCC en 1952, même si cette initiative n'aura pas de suite¹².

On demandera par ailleurs que les centres de loisirs organisent des activités répondant aux intérêts des jeunes des milieux populaires. On incitera ces mêmes jeunes à occuper des postes au sein des conseils d'administration de ces centres de loisirs afin de faciliter la mise sur pied de telles activités. Leur présence au sein de la direction permettra par ailleurs, espère-t-on, de faire adopter des règlements plus inclusifs tels que de faire accepter le port du jeans dans ces établissements puisque cette mode vestimentaire est de plus en plus populaire au sein de la jeunesse des milieux populaires à la fin des années 1950. On observe un même souci de représentativité face à la programmation de la télévision francophone et le mémoire soumis par la JOC à la Commission Massey en 1959 est très explicite

avec une enfance fondée sur l'instinct et apprendre à se maîtriser avant de devenir adulte. Inspirées du darwinisme, les théories évolutionnistes de Hall vont profondément marquer les milieux qui interviennent auprès des jeunes au cours des premières décennies du XX^e siècle. Voir à ce sujet Harvey J. Graff, « Remaking Growing Up : Nineteenth-Century America », *Histoire sociale/Social History*, 24, 47, mai 1991, p. 35-59.

¹¹ Laila Gay Mitchell-McKee, « Voluntary Youth Organizations in Toronto, 1880-1930 », thèse de doctorat (histoire), York University, 1982. Sur la définition de la jeunesse, on pourra consulter Olivier Galland, « L'entrée dans la vie adulte en France. Bilan et perspectives sociologiques », *Sociologie et sociétés*, 28, 1, printemps 1996, p. 37-46. On pourra aussi tirer profit des travaux de Gérard Mauger, dont « Unité et diversité de la jeunesse », *Jeunesse et sociétés : perspectives de la recherche en France et en Allemagne*, R. Mauger et al., dir., Paris, Armand Collin, 1994, p. 21-49.

¹² *Procès-verbal de la 31^e session du congrès de la CTCC, 1952*, p. 161.

à cet égard. À la suite de démarches jocistes, certaines émissions consacrées à la jeunesse offriront un volet « jeunes travailleurs » qu'animeront des militants issus des deux branches de la JOC.

C'est bien au nom de la jeunesse que ces revendications sont portées sur la scène publique et en appellent au changement. Mais en même temps, les demandes des jocistes reflètent une conscience marquée des différences qui séparent la réalité des jeunes des milieux populaires de celles que vivent les jeunes qui se destinent aux professions libérales, ou même de celles que vivent les collets blancs. Consciente de ces différences, la JOC refusera d'ailleurs au début des années cinquante toute fusion avec la Jeunesse étudiante catholique (JEC), craignant ces « jeunes intellectuels qui se croient toujours habilités à parler au nom de tous » et qui, au lendemain d'une éventuelle fusion, « domineront cette centrale¹³ ». Soucieuse de conserver la mainmise sur ses orientations elle s'opposera, de concert avec la Ligue ouvrière catholique (LOC), à la coordination que veut mettre en place l'Action catholique canadienne qui, par le truchement de son Conseil national d'action catholique, veut imposer un programme d'enquête commun à l'ensemble des mouvements d'action catholique spécialisée¹⁴. Elle s'opposera également à son éventuel regroupement avec la LOC de peur que les problèmes des jeunes ne soient analysés avec la perspective des adultes – la LOC regroupant des militants et des militantes de plus de 35 ans, généralement mariés et pourvus d'une famille. En revendiquant des politiques plus représentatives de la jeunesse ouvrière et en cherchant à préserver son autonomie d'action, la JOC contribue, croyons-nous, à affirmer l'hétérogénéité de la jeunesse.

Pour affirmer cette hétérogénéité, les jeunes sont conviés à s'engager dans une citoyenneté active. C'est pourquoi la question de la participation civique deviendra centrale dans la réflexion que mènent les membres de la JOC : importance de militer au sein de structures représentatives des jeunes des milieux populaires afin d'inscrire à l'agenda des débats publics les besoins des jeunes de ces milieux et de réclamer pour eux la mise en place de politiques sociales appropriées ; importance de s'engager activement dans les structures syndicales et communautaires afin de mettre en place des cours, des services et des activités adaptés aux besoins de ces jeunes. Ces orientations ont permis à la JOC de constituer un lieu où se développent de nouvelles pratiques sociales centrées sur l'animation du milieu et il faudrait pouvoir montrer, par de nouvelles recherches, la filiation entre cet appel à

¹³ Jean Hamelin, *Histoire du catholicisme ...*, p. 122.

¹⁴ Jacques Champagne, « Enquête nationale », *Rapport (conjoint) du Conseil national de la JOC canadienne*, 21-22 mars 1953.

l'implication socio-communautaire des jeunes et la floraison de projets d'animation populaire qui émergeront dans les années 1960 et 1970¹⁵.

II. Et la jeunesse des filles ?

Si le mouvement jociste permet de faire émerger la jeunesse des milieux populaires, il favorise également la structuration, dans ce même milieu, d'une jeunesse féminine organisée, juxtaposant progressivement l'image des jeunes filles sur celle des mères en devenir. Toutefois, si les revendications jocistes énumérées plus haut valent pour les deux branches de la JOC, l'analyse que nous avons effectuée dans les archives du mouvement révèle l'existence d'un certain décalage entre les sections masculine et féminine. La jeunesse des filles émerge en effet plus difficilement que celle des garçons, les fonctions reproductives dévolues aux femmes voilant continuellement la jeunesse qu'elles sont à vivre. Ce décalage va cependant s'atténuer au fil des décennies.

En matière d'éducation, par exemple, les besoins des garçons seront ainsi les premiers à être mis en relief et ce dès la fin des années 1930 alors qu'il n'est question, pour les filles, que de carences au niveau de la formation domestique. Toutefois, au fil des années cinquante et au début des années 1960, on dénoncera de plus en plus les insuffisances de la formation professionnelle des filles, l'absence d'écoles techniques, de résidences étudiantes, de bourses d'études. Cette réflexion critique culminera avec le mémoire que soumet la JOCF à la Commission Tremblay où de l'avis du commissaire lui-même la JOCF fut la seule à se préoccuper de la formation professionnelle des filles¹⁶.

L'examen de la question du travail permet d'observer un même décalage entre les sections masculines et féminines. Dans les années 1930 et 1940, c'est la protection morale et physique des mères qui retient l'attention des jocistes et non la promotion d'une meilleure insertion professionnelle des jeunes filles. Dès la fin des années 1940 cependant, cette dernière dimension sera plus présente débouchant notamment, là aussi, sur des

¹⁵ La JOC organisera ainsi un Centre d'animation de culture ouvrière en 1970 centré sur la formation sociale et le développement communautaire. Sur les filiations entre les catholiques sociaux et l'animation populaire, on pourra consulter Jean-Pierre Collin, « La ligue ouvrière catholique canadienne, 1938-1965 : un mouvement social urbain », thèse de doctorat (histoire), Université du Québec à Montréal, 1990.

¹⁶ JOC, « Présentation du mémoire à la Commission d'étude sur l'enseignement spécialisé », *Rapport de la 26^e session intensive (partie conjointe)*, Joliette, juin 1961. Flore Dupriez souligne d'ailleurs que les femmes seront très présentes dans les débats qui entourent les réformes du système d'enseignement au cours de la Révolution tranquille. Voir « Quelques repères historiques concernant la situation des femmes dans l'Église », A. Caron, dir., *Femmes et pouvoir dans l'Église*, Montréal, VLB, 1991, p. 17-36.

demandes syndicales : programme spécifique d'initiation syndicale, concertation soutenue avec le Comité féminin de la CTCC – un comité dont la JOCF avait d'ailleurs réclamé la mise sur pied dès 1949. Au même moment, la promotion de l'égalité salariale retiendra l'attention des jocistes. À l'aube de la Révolution tranquille, la diversification de la formation et des avenues professionnelles sera à l'agenda jociste ; congés de maternité, garderies et cantines scolaires le seront à partir de 1965, un signe que le devenir des jeunes filles ne se résume plus essentiellement à la maternité et que peut coexister une plus grande diversité des rôles sociaux féminins, même pour les femmes mariées¹⁷.

Si la JOCF éprouve des difficultés à définir les femmes autrement que par la maternité, elle va néanmoins préconiser comme la branche masculine de la JOC, mais avec un certain décalage, une plus grande participation civique des jeunes filles : présence au sein des conseils d'administration des organismes de loisirs, implication communautaire et syndicale. La JOCF constitue donc un creuset où des générations de filles ont pu être initiées à de nouvelles formes d'engagement dans leur milieu, tout en offrant des outils de formation, une structure organisationnelle et des moyens de diffusion permettant de faire connaître les problèmes des jeunes travailleuses¹⁸.

C'est en conjuguant les variables concernant l'âge, le sexe et l'origine sociale que cet apport peut plus facilement émerger, montrant à quel point les mouvements de jeunesse contribuent à redéfinir l'identité de la jeunesse, dans toute sa diversité, tout en constituant des vecteurs de nouvelles pratiques sociales. Parce qu'il valorise la prise en charge par les pairs et l'étude concrète des conditions de vie des jeunes et parce qu'il repose sur la non-mixité, le mouvement jociste favorise l'émergence d'une identité propre à la jeunesse des milieux populaires, tant masculin que féminin. Il offre aussi à ces jeunes garçons et à ces jeunes filles autant de passerelles qui leur permettent de se frayer un chemin vers la scène publique et d'inscrire à l'agenda des débats sociaux leurs priorités. Ces demandes s'inscrivent par ailleurs dans un processus plus large où les groupes de jeunes se posent désormais comme acteurs sociaux qui interpellent, en toute légitimité et au nom de la « Jeunesse », les décideurs et autres autorités politiques. Par leurs revendications, les jocistes s'inscrivent donc dans un double processus de légitimation d'une catégorie sociale qui, bientôt, occupera tout l'espace sociopolitique au lendemain de l'explosion soixante-huitarde.

¹⁷ On pourra consulter à ce sujet Lucie Piché, « La jeunesse ouvrière catholique féminine et la préparation au mariage des filles des milieux populaires québécois, 1932-1966 », *Cap-aux-Diamants*, 55, automne 1998, p. 34-37.

¹⁸ Voir à ce sujet Lucie Piché, « La jeunesse ouvrière catholique féminine : un lieu de formation sociale et d'action communautaire, 1931-1966 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 52, 4, printemps 1999, p. 481-506.

III. La Fédération des mouvements de jeunesse du Québec

Ce processus de légitimation sera en partie appuyé par la Fédération des mouvements de jeunesse du Québec (FMJQ), un regroupement d'associations de jeunes créé en 1947¹⁹. La FMJQ est constituée d'une constellation d'associations réunies par un même dénominateur commun, soit la jeunesse (15-35 ans). Cette initiative résulte d'un besoin des jeunes œuvrant au sein des mouvements d'action catholique spécialisée de se doter d'une association qui ne soit pas dans le giron de l'Église et ce, afin d'avoir les coudées plus franches pour agir dans le « temporel²⁰ ». Ces associations désirent également se donner des moyens de réagir concrètement face à l'intervention croissante de l'État sur des questions qui concernent la jeunesse. Rappelons ici qu'un ministère de la Jeunesse et du Bien-être social est créé en 1946 et que dans la foulée de la mise en place de l'État-providence, les politiques fédérales concernant la jeunesse se multiplient. Témoignant de ce contexte initial, les objectifs définis par la FMJQ lors de l'élaboration de sa constitution se structurent autour de trois principaux axes : défense des intérêts de la jeunesse auprès des instances gouvernementales ; coordination de l'action des associations de jeunes sur la scène provinciale, fédérale et internationale ; développement d'une citoyenneté active parmi les jeunes²¹.

Mais qui sont ces jeunes que la FMJQ prétend représenter ? L'examen de la liste des associations membres est intéressante à plus d'un titre. Elle montre en premier lieu la prédominance des groupes franco-catholiques : les branches masculines et féminines des mouvements d'action catholique spécialisée en sont membres mais, aussi, l'Ordre du bon temps, le mouvement des guides et des scouts, le Club 4-H, certains camps de vacances, les Jeunes naturalistes, les Jeunesses musicales, l'Association générale des étudiants de Laval, la Corporation des escoliers griffonneurs, la Fédération des coopératives étudiantes, la Fédération provinciale des Chambres de commerce des jeunes du Québec, etc.

L'examen de la liste des membres révèle que le vocable franco-catholique n'épuise cependant pas le registre des associations membres puisque l'on

¹⁹ Les informations qui suivent sont tirées des archives de la FMJQ, disponibles dans le fonds de l'Action catholique canadienne (Archives de l'Université de Montréal : AUM, ACC, P16). Ces archives contiennent les procès-verbaux des réunions de la fédération et des divers comités qu'elle met sur pied, les procès-verbaux et autres documents liés aux congrès annuels, des rapports sur les séances de formation qui sont initiées, des mémoires soumis aux autorités publiques et une abondante correspondance.

²⁰ Voir à ce sujet le Secrétariat national de l'Action catholique canadienne (section française), *Historique de la coordination dans le domaine des mouvements de jeunesse au Canada au cours des dernières années (1945-1950)*, Montréal, septembre 1950 (P16, E2, 1.7).

²¹ FMJQ, « Projet de constitution », 1947, 4 p. (P16, O5, 54).

note aussi la présence, dès 1947, du Young Men Christian Association (YMCA) et, bientôt, de son pendant féminin (YWCA), du Montreal Jewish Youth Council puis, quelques années plus tard, du Young Men Hebrew Association, du Young Women Hebrew Association, de même que du Youth Christian Worker, un groupe anglo-catholique fondé dans le sillage de la JOC dans les années 1940. La composition du conseil d'administration et de l'exécutif de la fédération témoigne par ailleurs d'un net souci de refléter cette présence : le conseil d'administration comporte deux vice-présidences dont l'une est toujours occupée par un anglophone issu d'une association anglo-protestante ou juive. Ce représentant siège également au comité exécutif. Le secrétariat de la FMJQ est bilingue et les réunions se déroulent souvent dans les deux langues.

La fédération semble donc vouloir établir des ponts afin de favoriser un rapprochement œcuménique et ethnolinguistique entre les associations de jeunesse et ce, dès 1947. Si cet effort illustre bien la volonté de coordonner les groupes de jeunes au-delà de leur diversité, il faut voir que la FMJQ n'échappe cependant pas à la « dualité canadienne » et cherche à préserver la prédominance des franco-catholiques. Ainsi, d'après les statuts et règlements de la FMJQ, le nombre de délégués potentiel est entre autres calculé au prorata de poids démographique de chacune des communautés ethnolinguistique.

Il est par ailleurs intéressant de constater que la FMJQ affirme ne pas vouloir être une fédération de jeunes, mais bien une fédération de mouvements de jeunesse et ce, afin de mieux dégager des consensus et éviter les conflits. La FMJQ affirme en effet qu'une fédération regroupant les jeunes serait source de problèmes, entre autres parce que la « jeunesse ouvrière en particulier a une importance beaucoup plus grande. Cela concourrait à favoriser l'introduction de la politique dans nos organisations de jeunesse : ce qu'il faut éviter à tout prix²² ». Il faut souligner également que toute association membre soupçonnée d'être d'obédience communiste se voit exclue des rangs de la fédération. Ce sera notamment le cas de la Fédération des jeunes travailleurs de Montréal et de la Federation of Labour Youth en 1950²³. Consciente de la diversité de la jeunesse, la FMJQ cherche néanmoins, par sa politique d'exclusion des groupes jugés indésirables et par son approche consensuelle auprès des associations membres, à représenter les jeunes par leur plus petit dénominateur commun : leur appartenance à une même classe d'âge. En laminant les différences, une telle approche ne peut que générer des tensions d'autant plus que les associations de jeunes

²² Claude Ryan, « Orientation de la fédération », Supplément au *Bulletin des dirigeants fédéraux* de la JAC, novembre 1950, p. 7 (P16, O5, 55).

²³ « Liste des associations membres de la FMJQ et des responsables des associations », *ibid.*, p. 3-4.

semblent bien de plus en plus conscientes de leurs différences, comme nous avons tenté de le mettre en lumière en ce qui concerne le mouvement jociste.

Malgré tout, l'action menée par la FMJQ témoigne d'un souci de traiter les dossiers en examinant les questions en fonction des besoins et intérêts des jeunes ruraux, des jeunes ouvriers, des étudiants des écoles professionnelles, des universitaires, etc. L'examen des activités de la Commission d'études des finances publiques de la FMJQ en témoigne. Année après année, ce comité examine de façon exhaustive les subsides qu'accordent chacun des ministères en fonction de ces diverses catégories de jeunes. Un colloque est organisé à l'automne 1953 afin de diffuser ces données et d'initier les jeunes aux finances publiques²⁴. Lorsque la fédération propose, en 1954, de reconduire l'atelier avec des données mises à jour, elle précise que ce type d'activité permet de responsabiliser les jeunes face aux finances publiques et d'en faire des citoyens éclairés. Chiffres en main, les intervenants interpellent le gouvernement : que faites-vous pour la jeunesse ? Quelles politiques avez-vous mises en place ? Quelles sommes avez-vous investies ? Selon quels modes d'attribution ? Pour quelles catégories de jeunes ? La jeunesse, comme groupe de pression existe bel et bien désormais et se positionne comme acteur social légitime qui affirme parler au nom de tous les jeunes.

Si les paramètres utilisés par la fédération pour analyser les finances publiques révèlent la volonté de tenir compte de la diversité des conditions socioéconomiques des jeunes, nul indicateur n'est cependant retenu pour intégrer la variable sexuelle dans l'analyse en examinant spécifiquement, par exemple, les sommes investies dans les écoles destinées à la clientèle féminine, les bourses octroyées, etc. Il faut attendre 1954 pour que la Commission d'études des finances publiques de la FMJQ s'inquiète de l'absence de femmes parmi ses membres. Pourtant, la FMJQ recrute dès 1947 un nombre important d'associations féminines, mais leur présence au conseil d'administration et à l'exécutif de la fédération se profile sur un mode mineur. La mixité des structures aurait-elle raison du militantisme des filles ? Un même constat s'impose lorsque sont examinés les débats du point de vue ethnolinguistique : là aussi, l'hétérogénéité de la jeunesse semble laminée, malgré la présence d'associations protestantes et juives.

L'analyse des positions défendues par la FMJQ sur la scène publique est encore en chantier et de nombreuses questions sont toujours en suspens, notamment sur les causes du déclin de la fédération qui semble disparaître vers 1955. Il y a fort à parier, cependant, que l'approche consensuelle n'ait

²⁴ Commission des Services publics, « Séminaire d'initiation à la finance publique provinciale dans ses implications pour la jeunesse », document présenté lors de l'assemblée générale de la FMJQ, 21 novembre 1953 (P16, O5, 61).

eu raison de la FMJQ, provoquant des tensions trop vives au sein d'une jeunesse qui a pris conscience de sa diversité. Lorsqu'une nouvelle tentative de regroupement de la jeunesse est initiée, en 1964, la coalition de jeunes éclatera sous la pression conjuguée des clivages de classes et des orientations politiques divergentes, l'effervescence nationaliste des années soixante politisant notamment les débats au sein des associations de jeunes²⁵. On peut également se demander si la lente restructuration du mouvement féministe dans la deuxième portion des années soixante ne canalise pas aussi les énergies de certaines vers d'autres lieux de militantisme. La JOC dénoncera pour sa part l'impérialisme du mouvement étudiant, tout en déplorant le discrédit que subissent les mouvements d'action catholique en cette décennie de laïcisation accélérée²⁶. Elle se prononcera en faveur du socialisme démocratique en 1965, puis s'engagera dans l'organisation de comités d'action politique afin d'implanter le socialisme par la voie du « deuxième front » proposé par la CSN en 1968.

Conclusion

L'analyse de la JOC de même que celle, encore fragmentaire, de la FMJQ montrent bien que si la jeunesse occupe de plus en plus la scène publique, les jeunes qui militent au sein de diverses associations se reconnaissent aussi d'autres filiations, aboutissement de ce double processus que nous avons tenté d'esquisser ici. Les mouvements d'action catholique spécialisée contribuent de ce fait à faire émerger les multiples visages de la jeunesse.

²⁵ Voir la lettre de Réginald Grégoire, secrétaire national du comité exécutif de l'Action catholique canadienne, aux responsables nationaux des mouvements d'action catholique spécialisée (JOC, JIC, JEC, JAC) ayant participé au congrès des mouvements de jeunesse du Québec de septembre 1965, 27 octobre 1965 (P16, O5, 36).

²⁶ Voir, par exemple, Alban Asselin, « Dernière heure. La JOC est-elle un obstacle à l'unité des mouvements ? » *Jeunesse ouvrière*, 7, 12, février 1964, p. 3.